

SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20230858 - LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE-À-PITRE, Nouveau Palais de Justice
16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée **B-SQUARED INVESTMENTS S.a.r.l.**, société à responsabilité limitée dûment régie par la Loi Luxembourgeoise du 22 mars 2004 relative à la titrisation dont le siège est à 9 rue Joseph Junck 1839 Luxembourg enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro d'enregistrement B261266, représentée par un représentant dûment habilité, venant au droit de COMPARTIMENT B-SQUARED FRANCE C1 un compartiment du fonds commun de titrisation FCT BSQUARED France, représenté par France Titrisation, une société par actions simplifiée, agréée par l'Autorité des marchés financiers en qualité de société de gestion de portefeuille habilitée à gérer des organismes de titrisation sous le numéro GP-14000030, dont le siège social est situé 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 353 053 531, représentée par un représentant dûment habilité ;

Venant aux droits de CAISSE D'EPARGNE CEPAC, une société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance dûment constituée et existant en vertu du droit français, dont le siège social est situé Place Estrangin Pastré, 13006 Marseille, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 775 559 404, représentée par un représentant dûment habilité,

Ayant désigné la société VERALTIS ASSET MANAGEMENT en qualité de recouvreur et mandataire en vertu d'un acte sous seing privé en date du 25 novembre 2022.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de MORNE-À-L'EAU (97111) sur une parcelle de terre cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
BC	200	Dessalée	19a 42ca

Sur laquelle est édifiée une maison sur deux niveaux qui comprend :

A l'étage une terrasse, une cuisine, une salle à manger/séjour, un couloir de distribution, 3 chambres, un wc indépendant, une salle d'eau indépendante avec wc, une terrasse, une mezzanine dont l'accès se fait par l'escalier du séjour, une salle de sport, une chambre, une salle d'eau avec wc ;

Au rez-de chaussée, un dépôt occupé par le propriétaire, une terrasse, une cuisine-salle à manger-séjour, une salle d'eau avec wc, 3 chambres, une salle d'eau privative avec wc, une terrasse.

Le tout pour une superficie de 408,3m²

Le rez-de-chaussée est loué en vertu d'un bail d'habitation avec prise d'effet au 1er février 2023, le loyer est de 800€ mensuel. L'immeuble est occupé par le propriétaire et un locataire.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 sur la mise à prix de

DEUX CENT TRENTE-CINQ MILLE EUROS (235 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 10 juillet 2024

Signé : *La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON*